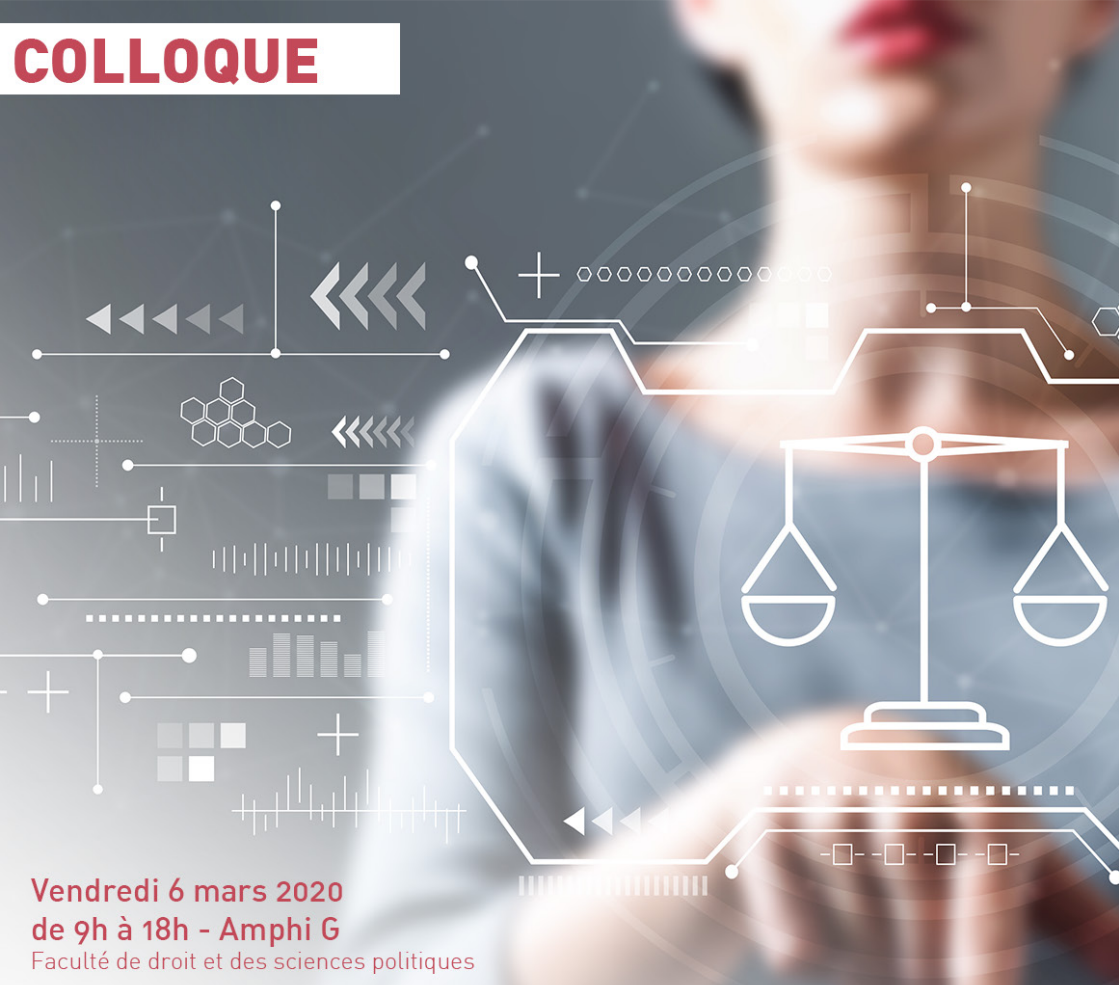


COLLOQUE



Vendredi 6 mars 2020
de 9h à 18h - Amphi G
Faculté de droit et des sciences politiques

L'algorithmisation de la justice

Organisé par l'Institut de Recherche en Droit Privé
Sous la responsabilité scientifique de M. Jean-Pierre CLAVIER
Professeur de droit privé, Université de Nantes

Inscriptions & renseignements
irdp.colloques@univ-nantes.fr 02.40.14.15.65

Colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et des avocats

www.droit.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



L'algorithmisation de la justice

8H30 Accueil des participants

9H00 INTRODUCTION

Avant-propos

Charles-Édouard BUCHER, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes, directeur de l'IRDP (EA 1166)
Isabelle DESPRÉS, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes

Mise en perspective générale

Jean-Pierre CLAVIER, Professeur de droit privé, Université de Nantes, membre de l'IRDP (EA 1166),
Directeur du master «Droit de la propriété intellectuelle»

9H30 L'ALGORITHME

Sous la présidence de Mme Isabelle DESPRÉS, Professeur de droit privé, Université de Nantes

Mise en perspective

Bertrand WARUSFEL, Professeur à l'Université Paris 8, avocat au barreau de Paris, Cabinet FWPA

L'outil

Jacques LÉVY VÉHEL, Ancien directeur de recherche à l'INRIA, Case Law Analytics

La matière

Hugo RUGGIERI, Responsable juridique & DPO, Doctrine

10H45 Pause

11H15 L'AUXILIAIRE DE JUSTICE

Sous la présidence de M. le Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Nantes
représenté par Pierre LANGLAIS, Avocat, Président de la Commission Numérique du
Barreau de Nantes

Mise en perspective

Philippe BRIAND, Professeur à la faculté de droit de Nantes, avocat au barreau de Paris

Les «legaltechs»

Mathias LE MASNE DE CHERMONT, Avocat à la Cour, co-fondateur d'Aeon

L'avocat

Ghislain POULARD, Avocat au barreau de Nantes, Ewen Avocats

12H30 Échanges avec le public

13H00 Déjeuner libre

14h30 LE JUGE

sous la présidence de M. Jean-Pierre Clavier, Professeur de droit privé, Université de Nantes

Mise en perspective

Xavier RONSIN, Premier président de la Cour d'appel de Rennes, expert auprès de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

L'office du juge à l'épreuve de l'algorithme

Lémy GODEFROY, Maître de conférences, HDR, Gredeg (UMR 7321), Université Côte d'Azur

Le juge en ligne

Thibaut DOUVILLE, Professeur à l'Université de Caen Normandie

15h45 LE JUSTICIABLE

sous la présidence de M. Charles-Édouard Bucher, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes, directeur de l'IRDP (EA 1166)

Mise en perspective

Isabelle DESPRÈS, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes

Les droits fondamentaux du justiciable

Bénédicte GIRARD, Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

Le risque de récidive

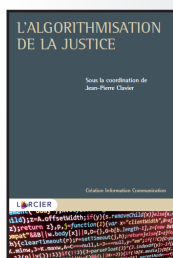
Pierre-Jérôme DELAGE, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes

17H00 Échanges avec le public

17H15 RAPPORT DE SYNTHÈSE

Thierry LE BARS, Professeur de droit privé à l'Université de Caen Normandie

18H00 FIN DES TRAVAUX



Les actes de ce colloque seront publiés dans un ouvrage édité par Larcier.

L'algorithmisation de la justice

sous la coordination de Jean-Pierre Clavier

Pour toute information complémentaire :

www.larcier.com/fr/l-algorithmisation-de-la-justice-2020-9782807922310.html

L'algorithmisation de la justice

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription même gratuite devra impérativement être effectuée en ligne :

<https://algo2020.sciencesconf.org/>

avant le 28 FÉVRIER 2020

TARIFS DU COLLOQUE

Professionnels Formation continue	200€ nets de taxes*
Professionnels hors F.C.	150€ TTC (soit 125€ HT)
Inscription avocat stagiaire, élève notaire	50€ TTC (soit 41.67€ HT)
Etudiants, doctorants et enseignants	Gratuit mais inscription obligatoire (Pour les étudiants, merci de préciser le n° d'étudiant et la spécialité)

**s'agissant d'activité de formation, exonération de TVA selon art 261-4-4a du CGI.*

VALIDATION POSSIBLE des heures en FORMATION CONTINUE

**Aucune inscription ne sera enregistrée le jour du colloque
Aucun remboursement ne sera effectué**

RENSEIGNEMENTS

Marie-Odile PESSU

Faculté de droit et des sciences politiques

Institut de Recherche en Droit Privé – IRDP EA 1166

Chemin de la Censive du Tertre – BP 81307 – 44313 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 14 15 65 — mail : irdp.colloques@univ-nantes.fr